

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire



Le 02 octobre 2026

Badminton Club Gapençais

Association Badminton Club Gapençais (BCG05)

Siégeant au CDOS,
Immeuble le Neptune
140, Bd Georges Pompidou
05 000 GAP
SIREN : 448 342 048
RNA : W052003977

Séance ouverte à 19h15 le deux octobre deux mille vingt-six au complexe sportif Dany Galland à Gap.

L'assemblée générale désigne Cécile GOBE en qualité de présidente de séance et Lucile NIVOU en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du rapport d'activité.
- Approbation des comptes de l'exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026.
- Approbation du budget de l'exercice du 01/09/2026 au 31/08/2027.
- Élection des nouveaux membres du conseil d'administration.
- Élection des représentants du club au Comité Départemental de Badminton des Hautes-Alpes.
- Validation du projet de club.
- Questions.

1. Présents

Membre du CA présent (12/15) : Cécile GOBE (Présidente), Laurent ALBRAND (Président Adjoint), Jérôme POELAERT (Secrétaire Adjoint), Lucile NIVOU (Secrétaire), Noé JANDARD (Trésorier), Célia MONNIER (Trésorière Adjointe), Lucien PROST, Nina BOS, Gopinath PAUL, Anne-Marie THUILIER, Samira ZNIFECHE, Dominique VOISIN.

Représentant de la ville, élu au sport : Alain BLANC

Nous étions 81 personnes représentées pour cette AGO, avec 44 adhérents pouvant participer aux votes et 37 mandants ayant donné leur pouvoir.

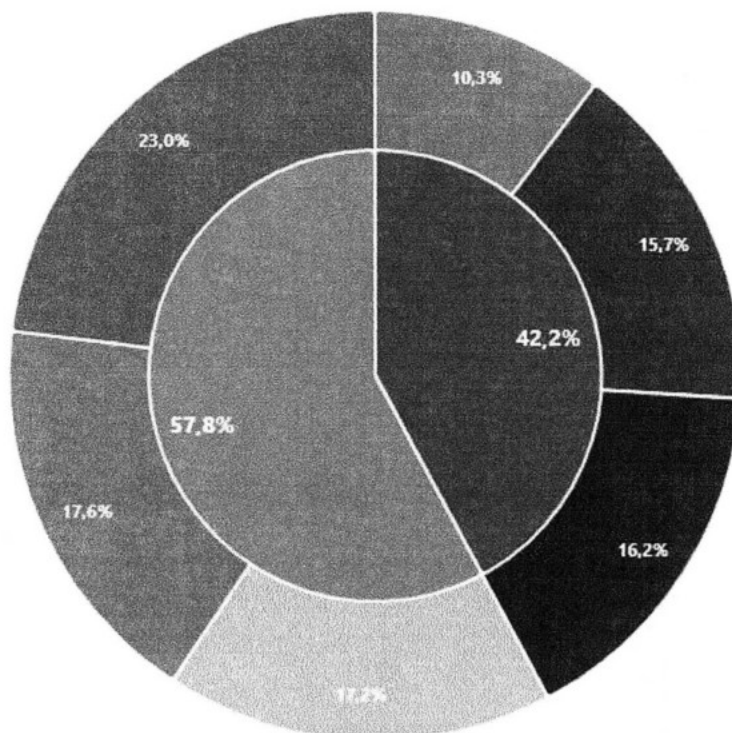
Le nombre de licenciés du club au 02 octobre étant de 197 personnes, le pourcentage de votants est de 41%, le quorum nécessaire (25%) est atteint (49 voix), l'assemblée générale va donc pouvoir délibérer.

2. Rapport d'activité 2025-2026

a. Statistiques des adhésions

Pour l'année 2025-2026, le club compte 204 adhérents, dont une soixantaine de jeunes et 148 adultes, soit environ 30% d'adhérents supplémentaires par rapport à la saison précédente.

Le club peut se féliciter d'avoir une mixité au niveau des adultes, mais ce n'est pas le cas chez les jeunes, malgré une augmentation du nombre de jeunes femmes.



Légende : Proportion homme (vert) / femme(rouge) en fonction des catégories d'âge

Concernant le renouvellement des licences, celui-ci est en constante augmentation depuis ces dernières saisons, et avec une forte hausse liée à la réception du nouveau gymnase Galland en septembre 2025 avec une capacité de 7 terrains au lieu de 5 du COSEC.

b. Créneaux de pratique

Lors de la saison dernière, le club disposait de plusieurs créneaux dans la semaine, répartis de la manière suivante :

Mardi :

18h00 – 22h15 : Jeu libre adultes

Mercredi :

17h00 – 18h30 : Entraînement jeunes (catégorie Poussin et Benjamin)
18h30 – 20h00 : Entraînement jeunes (catégorie Minimes, Cadets et Juniors)
20h00 – 21h15 : Entraînement adultes (groupe 1 de 20 personnes)
21h00 – 22h15 : Entraînement adultes (groupe 2 de 15 personnes)

Vendredi :

18h00 – 19h30 : Entraînements jeunes (catégorie Benjamins à Juniors)
19h30 – 22h15 : Jeu libre adultes

Samedi :

10h00 – 12h00 : créneau de Sport Adapté et Handi-Sport + jeu libre ouvert à tous les licenciés dont les familles, toutes catégories confondues.

Un remerciement à la ville pour la construction du nouveau gymnase permettant de réduire la pression sur les installations sportives avec un gymnase à 7 terrains. Cela a permis l'organisation d'un créneau supplémentaire pour les adultes et d'un entraînement pour les jeunes de plus pour la saison 2025-2026. Le club continue toutefois à travailler étroitement avec les services de la ville pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées depuis l'installation dans ce nouvel équipement.

c. Evènements et compétitions

Les badistes Gapençais ont participé à 93 compétitions différentes :

- ✓ Des tournois nationaux, régionaux et départementaux ;
- ✓ 109 compétiteurs dans le club, soit 27% de plus par rapport à la saison précédente.

Le club a également organisé plusieurs compétitions :

- Un CDJ (Circuit départemental Jeunes avec 76 participants) ;
- Un tournoi par équipe ;
- Ainsi que la 23ème édition du Volant Des Alpes, tournoi d'envergure nationale (sur 2 jours, avec 265 joueurs et 407 matchs).

Cinq équipes d'interclub (une de plus que la saison dernière) ont été engagées dans le championnat départemental et régional : la R3 qui finit 4ème, la R4 également, la D1 finit 3ème, la D2 finit 3ème et la D3 finit 3ème également. Toutes les équipes se sont maintenues pour la saison 2026-2027.

Dans les évènements réalisés au cours de la saison, on pourra noter :

- Une soirée engagée pour le Téléthon avec plus de 421.02€ reversés à l'association ;
- Des animations avec le Comité Départemental du Sport Adapté le samedi matin ;
- Deux stages femmes dont un en partenariat avec la ligue ;

CG
LN

- Une soirée blackminton pour la 30ème saison du club ;
- 2 interventions en milieu carcéral ;
- Et des soirées conviviales pour l'intégration, fêter halloween, la chèvre, bowling, le repas de fin d'interclub, pique-nique de fin de saison...

d. Les jeunes

Le Club comptait parmi Ses joueurs 56 jeunes : 21 filles et 35 garçons.

L'école des jeunes est labellisée 2 étoiles.

En plus des entraînements du mercredi et du vendredi, des séances individuelles ont été proposées 1 semaine sur 2 (sur sélection de l'entraîneur).

3 poussins ont participé au Dispositif Avenir Départemental (DAD) et un poussin a été sélectionné pour aller au DAR (niveau régional).

En juin dernier, les jeunes ont passés leurs plumes : 12 plumes blanches, 6 plumes jaunes et 3 plumes vertes.

Plusieurs jeunes se sont déplacés en compétition :

- 5 étapes du Circuit départemental Jeunes : 16 participants
- CRJO de Aix-En-Provence : 3 participants
- CRJO de Sisteron : 2 participants

Le stage pendant les vacances scolaires de février a pu être fait, avec un mélange adulte et jeunes sur l'après-midi.

Un grand merci aux entraîneurs : Olivier, Dominique, Samira, Anne-Marie et Stéphane.

e. Divers

- Le site internet a été piraté donc peu d'articles ont été publiés sur le site ;
- Des événements automatiques frauduleux sur le compte du club ;
- Des poteaux inadaptés pour le sol et la compétition en début de saison => changés en fin de saison ;
- Des rideaux ont été posé pour pouvoir jouer en journée ;
- Samira et Cécile se sont formés à l'EB2 ;
- 1er joueur à atteindre le niveau N : Lucien PROST ! Le club compte donc 2 joueurs classés N, puisqu'Elie est licencié au club de Gap cette année.
- Christian poursuit le recordage à 18€.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

3. Bilan Financier 2025-2026

Le bilan financier est présenté par Noé JANDARD, trésorier de l'association sur la saison 2025-2026.

Le bilan est quasiment à l'équilibre avec un résultat de -1450€. Ce résultat s'explique notamment par une augmentation de 12% des remboursements par rapport à la saison 2024-2025, liée à l'augmentation du nombre d'adhérent et du nombre de compétiteurs et de compétitrices cette saison, avec une belle progression des classements.

Les charges les plus importantes sont :

- L'achat des volants pour la revente à tarif préférentiel
- Les interclubs.

Cécile rappelle également que le club touche des subventions parce qu'il y a des compétiteurs dans le club.

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a subventionné spécifiquement le club pour développer deux types d'actions : le public féminin et les événements pour les non compétiteurs. Cette subvention n'est possible que si elle correspond à maximum 50% des produits du projet. Le bénéfice de la saison dernière (environ 2 000€) a permis de financer en partie ces projets.

A noter, les bénéfices effectués sur le Volant Des Alpes (VDA) qui ont été conséquent cette année (+3 191€), grâce à une belle buvette et à un réajustement comptable où les frais de récompense en bon d'achat est correctement réparti entre le VDA et la dotation (avoir utilisable pour du matériel, lié à la facture des bons d'achat).

BADMINTON CLUB GAPENCAIS

Compte de résultat du 01/09/2025 au 31/08/2026

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	13 733,29 €
Ventes de biens et services	21 152,50 €
Ventes de biens	13 350,50 €
Ventes de prestations de service	7 802,00 €
- dont parrainages	200,00 €
Produits de tiers financeurs	10 488,00 €
Concours publics et subventions d'exploitation	9 848,00 €
- Etat	2 000,00 €
- Région(s)	0,00 €
- Département(s)	1 800,00 €
- Commune(s)	6 048,00 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
- Organismes sociaux	0,00 €
- Fonds européens	0,00 €
- ASP	0,00 €
Ressources liées à la générosité du public	0,00 €
- Mécénats	0,00 €
Contributions financières	640,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €
Autres produits	2 417,53 €
Total I	47 791,32 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	22 386,38 €
Autres achats et charges externes	13 491,80 €
Achat	3 173,23 €
- Achats d'études et de prestations de services	1 694,88 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 478,35 €
- Autres fournitures	0,00 €
Services extérieurs	1 266,00 €
- Sous traitance générale	0,00 €
- Locations	1 059,00 €
- Entretien et réparation	207,00 €
- Assurance	0,00 €
- Documentation	0,00 €
- Divers	0,00 €
Autres services extérieurs	9 052,57 €
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	876,92 €
- Publicité, publication, don	3 771,59 €
- Déplacements, missions	4 184,42 €
- Frais postaux et de télécommunications	0,00 €
- Services bancaires, autres	219,64 €
Aides financières	0,00 €

Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
Salaires et traitements	0,00 €
Charges sociales	0,00 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0,00 €
Autres charges	14 371,63 €
Autres charges de gestion courante	14 371,63 €
Autres charges de personnel	0,00 €
Total II	50 249,81 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 458,49 €
PRODUITS FINANCIERS :	
Autres intérêts et produits assimilés	939,30 €
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00 €
Total III	939,30 €
CHARGES FINANCIERES :	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €
Intérêts et charges assimilées	0,00 €
Total IV	0,00 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	939,30 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-1 519,19 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
Sur opérations de gestion	71,60 €
Total V	71,60 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	
Sur opérations de gestion	1,00 €
Total VI	1,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	70,60 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00 €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00 €
Total des produits (I + III + V)	48 802,22 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	50 250,81 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 448,59 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €
Bénévolat	0,00 €
TOTAL	0,00 €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €
TOTAL	0,00 €

Résultat : -1 448,59 €

CG
LN

Vote pour le quitus (reconnaissance d'une gestion conforme aux obligations, avec décharge de responsabilités) : **le quitus est voté à l'unanimité.**

Le bilan financier 2025-2026 a été voté :

Le bilan est voté à l'unanimité.

4. Budget Prévisionnel 2026-2027

Le budget prévisionnel est présenté par Noé JANDARD, trésorier depuis juin 2025.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	23 300 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	23 840 €
Achats d'études et de prestations de services	1 700 €	Prestation de services	9 990 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0 €	Vente de marchandises	13 850 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 300 €		
Autres fournitures	20 300 €		
61 - Services extérieurs	900 €	74 - Subventions d'exploitation	10 800 €
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	2 000 €
Locations	700 €		
Entretien et réparation	200 €	Région(s)	0 €
Assurance	0 €		
Documentation	0 €		
Divers	0 €	Département(s)	2 300 €
62 - Autres services extérieurs	15 570 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 200 €	Commune(s)	6 500 €
Publicité, publication	4 150 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	10 200 €		
Frais postaux et de télécommunications	20 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	0 €		
63 - Impôts et taxes	0 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	0 €	Autres recettes (précisez)	0 €
Rémunération des personnels	0 €		
Charges sociales	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	18 650 €
Autres charges de personnel	0 €	Dont cotisations	18 300 €
65 - Autres charges de gestion courante	14 420 €	76 - Produits financiers	900 €
66 - Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	54 190 €	TOTAL DES PRODUITS	54 190 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	0 €
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	Prestations en nature	0 €
Personnel bénévole	0 €	Bénévolat	0 €
TOTAL DES CHARGES	54 190 €	TOTAL DES PRODUITS	54 190 €

Résultat : 0 €

CG
LN

5. Membres du Conseil d'Administration

2 membres de conseil d'administration ont fait part de leur volonté de démissionner :

- Noé JANDARD (poste de trésorier)
- Virginie DELOFFRE

Un appel à candidature a été fait. Les statuts ne limitant pas le nombre de personne au conseil d'administration, les candidatures suivantes ont été posées :

- Louise ORSATELLI
- Julien RENE
- Mélanie ORTEGA
- Olivier DISDIER

Tous les nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc constitué :

Prénom NOM	Fonction	Mandat
Cécile GOBE	Présidente	En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Laurent ALBRAND	Président Adjoint	En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Célia MONNIER	Trésorière adjointe	En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Lucile NIVOU	Secrétaire	En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Jérôme POELAERT	Secrétaire Adjoint	En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Nina BOS		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Dominique VOISIN		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Michaël DUCHE		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Anne-Claire VIGNAUD		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Gopinath PAUL		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Anne-Marie THUILIER		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Lucien PROST		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Samira ZNIFECHÉ		En cours de mandat jusqu'à fin 2029
Louise ORSATELLI		Elue jusqu'à la fin de l'olympiade : fin 2029
Julien RENE		Elue jusqu'à la fin de l'olympiade : fin 2029
Mélanie ORTEGA		Elue jusqu'à la fin de l'olympiade : fin 2029
Olivier DISDIER		Elue jusqu'à la fin de l'olympiade : fin 2029

6. Membres du club élu en tant que représentant du comité départemental

Représentants du club au Comité Départemental de badminton des Hautes-Alpes :

- Stéphane MARSALET
- Yann FEIGE
- Laurent ALBRAND

Les candidatures ci-dessus sont votées à l'unanimité.

LN
CG

7. Projet de club

Le projet de club sur 2025 - 2029 a été finalisé, il est présenté aux adhérents.

Le projet de club est voté à l'unanimité.

8. Introduction de la saison 2026-2027

- Nouveautés cette saison :
 - créneau d'entraînement pour les 5-7 ans le vendredi par Olivier et Anne-Marie.
 - Interclub jeunes départemental.
 - Individuels jeunes une semaine sur deux et individuels adultes, ouvert à tous à 5€/séance, le mercredi de 17h à 18h30.
- Validation de l'organisation d'un blackminton.
- Probable demande d'aide pour vider le local de stockage du club, en raison des travaux prévus par le service des sports.
- Nouvelles règles à partir de cette saison : sets en 15 points au lieu de 21 points.
- Club plein à la mi-septembre (bloqué à 200 licenciés, et plus d'une trentaine de personnes en liste d'attente à ce jour). Il reste uniquement un peu de place dans le nouveau créneau des enfants nés entre 2019 et 2021.
- Le club questionne sur l'intérêt des adhérents pour les stages ? Un retour est fait sur le fait que des stages spécifiques seraient intéressants double/mixte/simple.
Une remarque est faite pour rappeler que l'ouverture des stages aux adhérents des autres clubs permet de se retrouver en dehors des compétitions.

Rappel du partenariat avec Badventure

Modèle	S5000 Hybride (Forza)	CarbonSonic PRO	Champion n°3 (Victor)
Tarif partenaire	15,45 -> 17,95€ -> 20,95€ (4€ Dotation)	19,95€-> 20,95 (4€ Dotation)	25,95€ -> 28,45€ (4€ Dotation)
Tarif club (saison 26 - 27)	14€	14€	20€ -> 23€

- En tant que membre :
 - 25% sur Forza/Victor (hors volants)
 - 20% tout (même hors bad, sauf volants et cordages)

- Tarif cordage (par Gaëtan) : 20€ (Pose + Cordage) / 12€ (Pose)

9. Questions

Une question est posée sur la capacité du club à gérer le bilan négatif de la saison. Le club répond qu'il n'y a pas d'inquiétude car il y a de la trésorerie disponible qui a été constituée au cours des années précédentes avec le projet à terme de pouvoir créer un emploi.

Des interrogations sont soulevées par rapport au système de cartes et de fermeture des gymnases.

Alain BLANC indique qu'il y a nécessairement un gardien qui ferme les créneaux.

Le club dispose de 5 badges pour l'ouverture, ce qui est peu pour un club qui dispose de 5 créneaux et de personnes différentes qui ouvrent, car le club n'a pas d'entraîneur sur chaque créneaux de jeu libre. Alain BLANC s'engage à regarder ce point.

Une proposition est évoquée de mettre en place un système de boîte à clés à l'extérieur, mais Alain BLANC indique que cela pose un problème de sécurité.

Une comparaison est faite avec le système du Padel avec un code unique, mais Alain BLANC note que c'est un système de paiement en ligne.

Le club indique qu'il est à la recherche de volontaires pour venir ouvrir le créneau du samedi matin, si des adhérents sont disponibles qu'ils se fassent connaître.

Une remarque est posée sur le fait que c'est compliqué d'avoir une régulation des durées de match lors des compétitions et donc d'anticiper les heures de fin des tournois.

Alain BLANC note que les heures supplémentaires avaient augmenté de manière exponentielle sur l'ensemble de la ville de Gap, il a fallu mettre des règles. Le sujet sera remonté mais tous les clubs sont traités de la même manière.

Il est évoqué que, néanmoins comme les horaires d'ouverture sont différents selon les structures, les coûts sont différents selon les installations.

Le club indique que pour l'organisation du téléthon, si le club doit payer des heures supplémentaires au gardien, il n'y a aucun intérêt à organiser cette soirée caritative. Pour l'organisation du téléthon, demande à formuler par écrit spécifiquement.

Il est demandé si le club de badminton fait partir son agenda toute l'année, est ce qu'il sera plus facile de planifier les heures ?

Le club répond que les dates d'évènement ne sont pas toutes connues à l'avance, et les horaires dépendent également du déroulé (nombre d'inscrit...)

Il est noté que le changement de dernière minute du VDA l'année précédente a été compliqué.

Il est noté que la durée de fermeture du gymnase est trop importante par rapport à la durée effective de l'évènement du Rallye, notamment en amont de la compétition.

Il est demandé que la subvention de la ville augmente puisque les résultats du club augmentent.

Une question est posée : pourquoi le club a le droit d'ouvrir en autonomie ? Mais qu'il n'a pas le droit pour la fermeture (obligation d'un gardien).

10. Les partenaires

Des remerciements sont adressés à tous les partenaires permettant la vie de l'association, tout particulièrement la ville de Gap, l'Office Municipal des Sports, au département des Hautes-Alpes et à l'Agence Nationale du Sport qui nous permettent de mener à bien tous ces projets.

Alain BLANC apprécie le fait que l'Assemblée Générale se déroule sur le site d'entraînement. Il regrette que la saison passée ait été marquée par un certain nombre de difficultés mais espère que l'équipement est désormais à hauteur des attentes.



11. Remerciements

Merci à la ville de Gap pour ces nouveaux équipements sportifs qui ont permis de continuer le développement du club.

LN
CG

Nous remercions également les entraîneurs pour leur investissement tout au long de l'année :
Dominique VOISIN, Anne-Marie THUILLIER, Samira ZNIFECH, Olivier DISDIER, Stéphane MARSALET,
Nina BOS et Cécile GOBE.

Merci également à tous les bénévoles de l'ombre qui œuvrent au quotidien pour le bon
fonctionnement du club et de nos événements et compétitions.

La séance est levée à 20h30.

Fait à GAP, le 02/10/2026

Signatures :

Cécile GOBE (Présidente) :



Lucile NIVOU (Secrétaire) :



BADMINTON CLUB GAPENÇAIS
C DOS - Immeuble "Le Neptune"
140 Bd Georges Pompidou
05000 GAP
SIRET N° 448 342 048 00023

LN
CG